

Des enseignements pour l'Écosse du deuxième référendum sur l'indépendance du Québec du 30 octobre 1995

DANIEL TURP

Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

**DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉCOSSE DU DEUXIÈME RÉFÉRENDUM
SUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC DU 30 OCTOBRE 1995**

PLAN DE LA PRÉSENTATION

INTRODUCTION

I- ENSEIGNEMENT N° 1 : SUR LA QUESTION CLAIRE

II- ENSEIGNEMENT N° 2 : SUR LE CALENDRIER RÉFÉRENDAIRE

III- ENSEIGNEMENT N° 3 : SUR LES CHEFS ET PORTE-PAROLES

IV- ENSEIGNEMENT N° 4 : SUR L'ÉCONOMIE ET LA PEUR

V- ENSEIGNEMENT N° 5 : SUR LE PARTENARIAT



ET L'UNION



VII- ENSEIGNEMENT N° 6 : SUR LA TRANSITION CONSTITUTIONNELLE

VII- ENSEIGNEMENT N° 7 : SUR LA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

CONCLUSION

DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉCOSSE DU DEUXIÈME RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC DU 30 OCTOBRE 1995

INTRODUCTION

REGARDS CROISÉS...SUR LES SYMBOLES NATIONAUX ET DONNÉES STATISTIQUES

	QUÉBEC	ÉCOSSE
Drapeau		
Devise	Je me souviens	In my defence God me defend
Hymne national	<i>Gens du pays</i> (Non-officiel)	<i>Flower of Scotland</i> / <i>Scotland the Brave</i> <i>Scots Wha Hae</i> (<i>Scots who have</i>) (Non-officiels)
Population	8 326 089 (Recensement 2016) Densité : 6,4 / km²	5 422 000 (Prévision 2016) Densité : 65 / km²
Superficie	1 667 441 km²	78 387 km²
Capitale	Québec : 531 902 (Recensement 2016)	Edimbourg : 495 960 (Prévision 2016)
Métropole	Montréal : 1 704 694 (Recensement 2016)	Glasgow : 600 060 (Prévision 2016)
Langue officielle	Français	Anglais, Écossais (Scots) et Écossais gaélique (Scottish Gaelic)
Gouvernement	Monarchie constitutionnelle	Monarchie constitutionnelle
Chef de Gouvernement	Philippe Couillard Prime minister	Nicola Sturgeon First Minister
Nombre et répartition de sièges au Parlement	125 Parti libéral du Québec (69) Parti Québécois (29) Coalition Avenir Québec (20) Indépendants (4) Québec solidaire (3)	129 Scottish National Party (63) Conservative Party (31) Scottish Labour (23) Liberal Democrats (5) Scottish Greens (6) Presiding Officer (1)
Produit national brut*	380 972 milliards (\$ US) (Estimation 2016) <i>Per capita : 36 946 (\$ US PPP) (2015)</i>	233 232 milliards (\$ US) (Estimation 2015) <i>Per capita : \$41 180 (\$ US PPP) (2014)</i>
Internet TLD	qc.ca / .quebec	.uk / .scot
Référendums	20 mai 1980; 26 octobre 1992; 30 octobre 1995	1^{er} mars 1979; 11 septembre 1997; 18 septembre 2014
Loi fondamentale	<i>Constitution of Canada</i> <i>Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec</i>	<i>Scotland Act</i>
Loi référendaire	<i>Loi sur la consultation populaire</i>	<i>Scottish Independence Referendum Act 2013</i>
Prochaine élection	1^{er} octobre 2018	6 mai 2021

DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉCOSSE DU DEUXIÈME RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC DU 30 OCTOBRE 1995

INTRODUCTION

PREMIER RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

(20 MAI 1980)

QUESTION

- ▶ Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples ; cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté, et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie ; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum ; en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ?

PARTICIPATION

Nombre de personnes inscrites : **4 367 584**

Nombre de suffrages exprimés : **3 738 83 842**

Taux de participation : **85,61 %**

RÉSULTAT



NON : 2 187 991 (59,56%)

OUI : 1 485 851 (40,44 %)



DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉCOSSE DU DEUXIÈME RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC DU 30 OCTOBRE 1995

INTRODUCTION (SUITE) DEUXIÈME RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS (30 octobre 1995)

QUESTION

Acceptez-vous que le Québec devienne souverain, après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique, dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'entente signée le 12 juin 1995 ?

PARTICIPATION

Nombre de personnes inscrites : **5 087 009**

Nombre de suffrages exprimés : **4 757 509**

Taux de participation : **93,52 %**



RÉSULTAT

NON : 2 362 648 (50,58%)

OUI : 2 308 360 (49,42 %)



Référendum sur la Souveraineté du Québec de 1995 - Point de Rupture (1/2)

https://www.youtube.com/watch?v=E7EM7n_IHCl

DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉCOSSE DU DEUXIÈME RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC DU 30 OCTOBRE 1995

INTRODUCTION (SUITE)

PREMIER RÉFÉRENDUM ÉCOSSAIS (18 septembre 2014)

QUESTION

Should Scotland be an independent country?

[Traduction : L'Écosse devrait-elle être un pays indépendant?]

PARTICIPATION

Nombre de personnes inscrites : **4 283 392**

Nombre de suffrages exprimés : **3 623 344**

Taux de participation : **84,59%**

RÉSULTAT

NON : 2 001 926 (55,3%)

OUI : 1 617 989 (44,7%)



DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉCOSSE DU DEUXIÈME RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC DU 30 OCTOBRE 1995

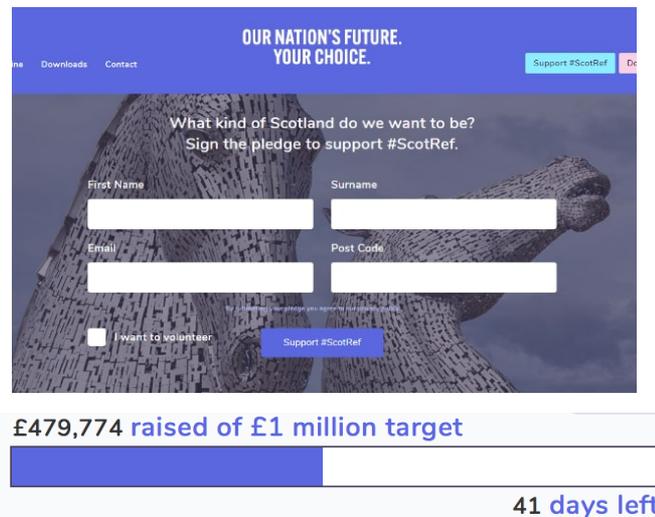
ENSEIGNEMENT N° 1 : SUR LA QUESTION CLAIRE

- Il est souhaitable que la clarté de la question ne fasse pas l'objet de controverse comme ce fut le cas au Québec en 1980 et 1995. Une telle controverse a d'ailleurs entraîné la tenue d'un débat judiciaire et le prononcé *du Renvoi relatif à la sécession du Québec* par la Cour suprême du Canada en 1998 ainsi que l'adoption par le Parlement du Canada de la *Loi sur la clarté* en 2000;
- L'Écosse semble avoir déjà tiré cet enseignement en choisissant pour son référendum de 2014 une question ainsi libellée : « **Should Scotland become an independent Country ?** »;
- L'Écosse a même accepté de modifier son projet initial de questions « **Do you agree that Scotland should be an independent country** » pour retenir le langage plus « neutre » recommandé de la Commission électorale du Royaume-Uni. Dans son rapport de janvier 2013, celle-ci avait affirmé ce qui suit : « [B]ased on our research and taking into account what we heard from people and organisations who submitted their views on the question, we consider that the proposed question is not neutral because the phrase 'Do you agree ?' could lead people towards voting 'yes' ».

DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉCOSSE DU DEUXIÈME RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC DU 30 OCTOBRE 1995

ENSEIGNEMENT N° 2 : SUR LE CALENDRIER RÉFÉRENDAIRE

- Il est essentiel que le calendrier référendaire inclut une période pré-référendaire et que les efforts pour convaincre la population s'étendent sur une période plus longue que la durée de la campagne officielle d'environ un mois;
- Les Écossais semblent avoir appliqué cet enseignement lors du premier référendum du 18 septembre 2014 et vouloir l'appliquer pour le second référendum : voir Helena Horton, « [The campaign for Scottish independence has begun - and here is the website](#) », *The Telegraph*, 13 March 2017 et le site <https://www.ref.scot> :



OUR NATION'S FUTURE.
YOUR CHOICE.

What kind of Scotland do we want to be?
Sign the pledge to support #ScotRef.

First Name

Surname

Email

Post Code

I want to volunteer

Support #ScotRef

£479,774 raised of £1 million target

41 days left

DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉCOSSE DU DEUXIÈME RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC DU 30 OCTOBRE 1995

ENSEIGNEMENT N° 3 : SUR LES CHEFS ET PORTE-PAROLE

- Il est souhaitable que la campagne soit conduite par une diversité de chefs et de porte-paroles susceptibles de convaincre des électeurs et électrices ayant des profils et des intérêts différents;



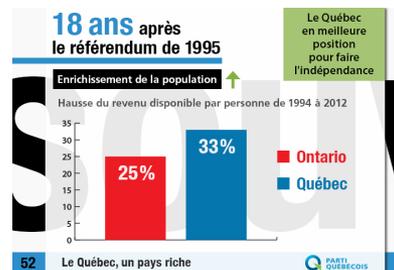
Mario Dumont (ADQ), Jacques Parizeau (PQ) et Lucien Bouchard (BQ)
Signature de l'Entente du 12 juin 1995

- La mise sur pied d'un rassemblement de groupes de la société civile, tel celui créé en 1995 sous le nom « **Partenaires pour la souveraineté** » ainsi que de groupes comme « Les intellectuels pour la souveraineté » (IPSO), les « Pompiers pour la souveraineté » ou le « Mouvement des religieuses pour le OUI » est une leçon positive du second référendum québécois.

DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ÉCOSSE DU DEUXIÈME RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC DU 30 OCTOBRE 1995

ENSEIGNEMENT N° 4 : SUR L'ÉCONOMIE ET LA PEUR

- Il est important de se préparer à répondre aux arguments de nature économique et en particulier à ceux qui cherchent à susciter ou à entretenir la peur de « turbulences ».
- Les « scare tactics » ont été utilisés durant les premiers et deuxième référendums québécois et ont pris la forme d'hypothèses de déménagement de sièges sociaux, de perte de pouvoir d'achat, de refus d'autoriser l'utilisation du dollar canadien (CAN \$) ou de non-accession à l'ALÉNA. Le Premier ministre Parizeau avait élaboré un plan baptisé « Plan O » qui aurait mis à la disposition de l'État québécois une somme 37 milliards CAN \$ pour soutenir l'économie québécoise au lendemain du référendum du 30 octobre 2015;



- Ces mêmes arguments ont été utilisés lors du premier référendum écossais et ont porté sur le déménagement du siège de la Bank of Scotland, le refus d'autoriser l'utilisation de la la livre sterling (£) ou la non-accession de l'Écosse à l'Union européenne;
- Il a déjà été conseillé aux Écossais de créer, à la lumière de l'expérience québécoise, une « escouade » pour réagir aux « scare tactics » ou aux « dirty tricks ».

ENSEIGNEMENT N° 5 : SUR LE PARTENARIAT ET L'UNION

- Il est utile de présenter de présenter une vision claire de la relation qui vise à être entretenue avec l'État prédécesseur, le Canada ou le Québec et le Royaume-Uni pour l'Écosse, et ainsi qu'avec les pays membres de l'ALÉNA, pour le premier et l'Union européen pour le second;



- Le degré de précision du projet de Partenariat économique et politique, formulé dans l'Entente du 12 juin 1999, et auquel faisait référence la question du référendum du 30 octobre 1995, a été critiqué en raison du fait qu'une négociation doit avoir lieu

- La nomination d'un négociateur en chef, en la personne du chef du Bloc Québécois Lucien Bouchard dont la relation avec le Canada en est de respect et d'ouverture, a eu pour effet de rassurer la population et d'augmenter le soutien à la campagne du OUI... et l'Écosse pourrait s'inspirer d'une telle expérience.

ENSEIGNEMENT N° 6 : SUR LA TRANSITION CONSTITUTIONNELLE

- La tenue du deuxième référendum québécois avait été précédée de la présentation du projet de *Loi sur l'avenir du Québec* (Projet de loi n° 1) comprenant des dispositions relatives à la création d'une commission constituante dont le mandat aurait été de rédiger une nouvelle constitution (art. 6 à 9) et au contenu d'une constitution transitoire (art. 24) ;
- En prévision de leur premier référendum, le gouvernement écossais avait rendu public en juin 2014 un projet d'*Interim Constitution* qui constituait la partie 2 (art. 2 à 33) du *Scottish Independence Bill* et prévoyait, en son article 33, la création d'une « Independent Constitutional Convention »;
- L'expérience québécoise a conduit à une réflexion tendant à proposer qu'une démarche constituante préalable à un référendum relatif à l'indépendance soit envisagée et que soit greffé au processus d'accession à l'indépendance un processus constituant susceptible de faire adhérer un plus grand au projet d'indépendance.

ENSEIGNEMENT N° 7 : SUR LA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

- La tenue du deuxième référendum québécois avait été précédée d'une intense activité diplomatique du Québec et d'une opération baptisée le « Grand jeu »;
- Voir les déclarations de **Jacques Chirac**, maire de Paris, 24 janvier 1995 : « Il ne nous appartient pas de juger à la place des Québécois, mais il nous appartient de reconnaître, le cas échéant, ce que veulent les Québécois. Et compte tenu de nos liens, nous ne pouvons être que nous autres, nations francophones et pas seulement la nation française: nous devons être naturellement parmi les premiers. » et de **Philippe Séguin**, président de l'Assemblée nationale française, 24 janvier 1995 : « Des frères, oui des frères, car c'est comme tels que nous vous reconnaissons, que nous vous reconnâtrons toujours »;



- Faisant fond sur l'expérience québécoise, l'Écosse aura donc intérêt à élaborer son « Grand jeu » et semble avoir déjà entrepris de le définir en publiant, en décembre 2016 et en marge du processus de retrait Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit), un livre blanc intitulé *Scotland in Europe* en prévision de son deuxième référendum sur l'indépendance.

CONCLUSION

- Si des enseignements peuvent être retenus du deuxième référendum québécois du 30 octobre 1995 par l'Écosse, sans doute le Québec – et son mouvement indépendantiste - peut-il lui-même tirer des leçons du premier référendum écossais et, éventuellement, d'un second référendum écossais qui risque de se dérouler avant un troisième référendum québécois;
- Une des leçons les plus instructives du référendum écossais du 18 septembre 2014 aura été le ton très positif des partisans de l'indépendance, caractérisé par un discours évitant de fonder le projet sur le ressentiment contre le Royaume-Uni et mettant l'accent sur l'ouverture de l'Écosse à l'Europe et au monde;



- On peut penser que le Québec et l'Écosse, dont le droit de choisir leur statut politique a été accepté par le Canada et le Royaume-Uni, peuvent aussi apprendre de l'expérience catalane en cours. Celle-ci est principalement caractérisée par un niveau de convergence entre partis politiques et organisations de la société civile qui n'a jamais été atteint au Québec ou en Écosse.
- L'accession d'une nation à l'indépendance, qu'il s'agisse du Québec, de l'Écosse et de la Catalogne, mais de tant d'autres peuples du monde, est un acte s'appuyant sur le droit à l'autodétermination et le principe démocratique. C'est également aussi un choix fondé, pour beaucoup, sur la raison, pour d'autres sur l'émotion, voire le cœur, comme on en est témoin au Québec lorsque l'on chante les paroles de notre grand poète national Gilles Vigneault :
 - « Gens du pays, c'est votre tour, de vous laisser parler d'amour ».